

PLUS FORTS ENSEMBLE



AGIR POUR ROMPRE LA SOLITUDE

PAGE 4

N° 148

LE NOUVEAU
JOURNAL DES
DONATEURS

MAI 2021

PAGE 6

Accessibilité :
un sujet de société qui
nous concerne tous !

PAGE 7

Générosité : avec votre
impôt, aidez-les à retrouver
un emploi

PAGE 8

Rencontre :
Iliana Olivier, référente
Mand'APF



**NOUS AVONS BESOIN DE VOUS POUR LUTTER CONTRE
L'ISOLEMENT DES PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP**

→ POUR FAIRE UN DON : www.don.apf-francehandicap.org





ÉDITO

“VOTRE JOURNAL DONATEURS FAIT PEAU NEUVE”

Pascale Ribes

Présidente

Chères donatrices, chers donateurs, j'ai le plaisir de signer aujourd'hui le premier édito de votre nouveau journal « **Plus forts ensemble** ». Huit pages consacrées à nos actions et à nos combats menés contre l'exclusion des personnes et des familles qu'APF France handicap accompagne au quotidien. Autant de combats que nous ne pourrions pas porter sans votre généreux soutien. A l'approche de l'été, l'un de ces combats nous tient particulièrement à cœur : les vacances, synonymes de solitude pour beaucoup. Les mesures sanitaires nous imposeront à nouveau d'ajuster nos projets d'activités et nos séjours de vacances adaptés pour 2021. Je sais que nos équipes pourront de nouveau compter sur votre générosité pour initier des actions de proximité qui permettront à nos adhérents, leurs familles mais aussi aux aidants de s'échapper un peu du quotidien. Coûte que coûte, nous devons empêcher que cette crise n'aggrave la solitude, le repli sur soi et la détresse de tant de personnes. Un grand merci à vous tous de nous aider à relever ce grand défi. Nous sommes « Plus forts, ensemble ». Prenez soin de vous.



PLUS FORTS ENSEMBLE

N°148 – Mai 2021. Le journal des donateurs – Directeur de la publication : Prosper Teboul – Directeur et directrice de la rédaction : Vanessa Bougeard, Sylvain Coudon – Maquette : Citizen Press – Impression : Harvest.

Nous avons aidé Martial à recouvrer ses droits



Créé en septembre 2019, Mand'APF a pour objectif d'accompagner toute personne en situation de handicap dans ses choix de recrutement d'un ou d'une assistante de vie. À l'automne dernier, les équipes du Puy-de-Dôme et de l'Allier ont été

sollicitées par Martial, 56 ans, et sa maman Hélène. Tétraplégique, Martial est assisté de 6 à 7 personnes qui effectuent plus de 700 heures par mois pour l'aider dans ses soins et sa vie quotidienne. En octobre 2020, la famille reçoit un courrier recommandé du Conseil départemental lui demandant de rembourser un trop-perçu de prestation de compensation du handicap (PCH) et lui annonce la suspension des aides. En reprenant le dossier, le service Mand'APF détecte une erreur de calcul de la part du Conseil départemental. La situation a pu être résolue avec l'aide du service juridique d'APF France handicap. Le trop-perçu a été annulé. Et mieux encore, le montant de la prestation de compensation du handicap de Martial a été revalorisé. Enfin, les erreurs de PCH depuis 2018 ont été corrigées.



Pour en savoir plus : mandapf.blogs.apf.asso.fr

RESTONS CONNECTÉS !

Suivez APF France handicap sur les réseaux



Retrouvez « Ensemble face au handicap » sur www.apf-francehandicap.org



Comme en 2020, l'édition 2021 du trail solidaire d'APF France handicap se tiendra le 5 juin : chacun court où il le souhaite et transmet ses résultats à l'organisateur. Un challenge ouvert à tous avec des paliers de distance allant de 5 à 20 km.



Inscriptions : www.trail-apf.fr

APF Entreprises sauve 210 emplois adaptés

Implantée en Loire-Atlantique et dans la Sarthe, l'entreprise adaptée EARTA emploie 235 salariés, dont 210 en situation de handicap. Mise en liquidation judiciaire, elle a été reprise en février 2021 par APF France handicap. L'association a mobilisé son réseau du secteur adapté et protégé, APF Entreprises, pour proposer un plan de redressement ambitieux et sauver les emplois. Cinq nouvelles activités seront développées, dont la fabrication de masques ou l'assemblage de vélos électriques. APF France handicap proposera également un accompagnement social et professionnel des 210 salariés, et les orientera si besoin vers des formations à ces nouveaux métiers. Avec cette opération, APF Entreprises confirme son ambition de trouver des solutions d'emploi durable pour des personnes en situation de handicap.



Pour en savoir plus : apf-entreprises.fr

Une plateforme contre les discriminations

L'association est partie prenante de la plateforme Anti-discriminations lancée par le Défenseur des droits. Ouverte depuis le 12 février, elle a vocation à simplifier le signalement des discriminations et à permettre l'accompagnement et l'écoute des victimes, et ce dans tous les domaines. APF France handicap y est référencée pour apporter soutien, conseils et recommandations aux personnes en situation de handicap qui en ont besoin.



Pour signaler une discrimination : par téléphone (3928) ou en ligne antidiscriminations.fr



Des formations pour les aidants

RePairs Aidants est une action de sensibilisation-formation à destination de tous ceux qui accompagnent au quotidien un proche en situation de handicap. 1321 personnes ont déjà été formées gratuitement dans toute la France. Au total, 10 thématiques sont traitées comme les répercussions professionnelles et sociales, les aides et les droits des aidants, mais aussi l'aménagement du domicile, l'alimentation...



Pour en savoir plus : repairsaidants.blogs.apf.asso.fr

À LA UNE AGIR POUR ROMPRE LA SOLITUDE

Rompre l'isolement des personnes en situation de handicap est l'un des principaux combats d'APF France handicap. Et alors que la France vit depuis un an au rythme des confinements et des couvre-feux, les actions de l'association pour maintenir les liens sociaux prennent encore plus de sens.

« **P**our les personnes en situation de handicap, le confinement, c'est tous les jours. » C'est avec ce slogan choc que l'association APF France handicap a décidé d'interpeller le grand public à l'occasion du premier confinement en 2020. Parce qu'elles ne peuvent pas se déplacer comme elles le souhaitent, parce qu'elles ont un accès plus limité à l'éducation, à la culture, à la santé, au monde du travail, les personnes en situation de handicap sont les premières concernées par l'isolement. Un tiers d'entre elles dit souffrir de solitude. Un sentiment renforcé ces derniers mois par les périodes de confinement et de couvre-feu. « *Beaucoup l'ont vécu comme un enfermement, reconnaît Hubert Pénicaud, responsable national du développement associatif. Pour ceux qui ont un peu d'autonomie, cela a été très dur psychologiquement. Ils avaient moins d'aide familiale, moins de soins. Par exemple, beaucoup de personnes ont dû interrompre leurs séances de kiné. Or, pour beaucoup, ces moments sont aussi l'occasion d'avoir des interactions sociales, de sortir.* »



Votre don change la donne

MERCI POUR VOTRE GÉNÉROSITÉ!



TOUT FAIRE POUR RESTAURER LES LIENS

Dès les premiers jours du premier confinement, les délégations se sont mobilisées pour trouver des moyens de continuer à maintenir les liens. De très nombreuses activités ont été organisées en visio : des jeux, du yoga, des activités artistiques, physiques... Un petit groupe a même créé une radio. La délégation de la région Centre a, quant à elle, lancé la Baraque à liens, pour aller à la rencontre des personnes isolées en milieu rural. Sur le plan national, l'association a aussi beaucoup œuvré pour faire évoluer les choses. Elle s'est rapprochée de l'Ordre des kinésithérapeutes pour demander la reprise des soins. Avec Familles rurales, elle a demandé à la grande distribution de mettre en place des files d'attente prioritaires dans les drives. « *Nous avons aussi été très attentifs aux questions de continuité des droits, pour qu'en*

VOS DONNS
EN ACTIONS



183 514

donateurs ont soutenu nos actions en 2020



25 590

nouveaux donateurs nous ont rejoints pour lutter contre la solitude

cette période, des personnes ne se retrouvent pas en fin de droits », précise Hubert Pénicaud. Autant d'actions qui ne s'arrêteront pas avec la crise sanitaire. Les 96 délégations d'APF France handicap continuent de déployer leur énergie pour une société plus inclusive et plus solidaire.



À LA UNE

GRAND EST

Le numérique pour être ensemble séparément



Depuis 2019, les délégations de la Marne, des Ardennes et de la Meuse distribuent des tablettes et forment au numérique des adhérents isolés.

En parallèle, l'association a créé une communauté numérique sur Facebook afin de mettre en relation toutes les personnes équipées. Une communauté qui a été très active pendant le confinement pour recenser l'ensemble des animations virtuelles proposées par

les délégations de toute la France. Les bénévoles se sont par ailleurs mobilisés pour qu'un maximum de personnes puissent avoir accès à ces activités. Ils ont organisé des dépannages et des formations à distance. Ils ont distribué de nouvelles tablettes. Aujourd'hui, ils mènent des enquêtes auprès des adhérents pour savoir s'ils sont équipés et quelle est leur utilisation du numérique. « Cette période nous a démontré à quel point il était essentiel d'accélérer la lutte contre la fracture numérique », conclut Dominique Tabac, directeur des actions associatives à la délégation Nord-Champagne-Ardenne.



TÉMOIGNAGE

“Pour les personnes en situation de handicap, il y a un vrai isolement, confinement ou pas. Je vis seule en appartement. J'ai le plaisir d'avoir régulièrement des appels d'APF France handicap pour avoir de mes nouvelles, pour me proposer leur aide. Il y a cette permanence téléphonique qui me fait énormément de bien.”

Marie-Thérèse

55 ans, en situation de handicap

GIRONDE

Des duos pour recréer le lien



À l'automne dernier, alors que la France est confinée pour la deuxième fois, la délégation de Gironde lance « Osez le duo ». Le principe ? mettre en lien une personne bénévole et une personne en situation de handicap pour qu'elles organisent une activité à deux, dans le respect des recommandations sanitaires. Trente duos se sont ainsi formés en Gironde. Ils ont organisé, ensemble, des sorties à la médiathèque, des séances de shopping, des ateliers dessin... L'occasion aussi de tisser des liens entre deux personnes qui ne s'étaient

jamais rencontrées. C'est par exemple le cas d'Alexandra et Sophie : « Alexandra m'a raconté son parcours, sa vie, nous nous sommes baladées dans le parc à côté de chez elle. Elle est très intéressante, agréable, curieuse, déterminée. Hier soir, je lui ai envoyé un petit SMS pour la remercier du moment que nous avons passé ensemble et en retour elle m'a dit que la balade lui avait fait beaucoup de bien. »

C'EST PLUS CLAIR

ACCESSIBILITÉ : TOUS CONCERNÉS !

En septembre 2021, les établissements recevant du public, tels que les commerces, doivent arriver au terme de leurs « agendas d'accessibilité programmée ». Une avancée pour l'accessibilité des lieux publics malheureusement perturbée par la crise sanitaire. APF France handicap a pris l'initiative de lancer et d'animer, du 26 au 30 avril, une semaine nationale des mobilités et de l'accessibilité, qui pourrait devenir annuelle. L'ensemble du réseau s'est mobilisé en associant le grand public. Objectif : dénoncer la situation et proposer des solutions.

Tout au long de l'année, **les délégations mènent des actions** pour améliorer l'accessibilité.



En voici quelques exemples.

→ ACCÈS AUX SOINS

L'association met en place un annuaire pour identifier et faire connaître les lieux de soins

accessibles aux personnes en situation de handicap.

→ COMMERCES

En Maine-et-Loire, l'opération #JeudiAccess vise à sensibiliser les commerçants en leur attribuant une couleur en fonction de leur accessibilité.

→ TRANSPORTS

La délégation des Hautes-Pyrénées organise des tests « grandeur nature » dans les transports collectifs. L'objectif : interpellier les élus sur le manque d'accessibilité de certains parcours.



Pour en savoir plus :
[apf-francehandicap.org/droits-handicap/ accessibilite-universelle](https://www.apf-francehandicap.org/droits-handicap/accessibilite-universelle)

LEGS

La délégation d'Ille-et-Vilaine logée grâce à la générosité d'un testateur



La délégation APF France handicap d'Ille-et-Vilaine a longtemps été installée dans des baraquements, faute de moyens suffisants. Elle a pu s'installer dans ses locaux actuels grâce au legs de M. et Mme Roux. Après le décès de son épouse et en souvenir de leur fils polyhandicapé, M. Roux, professeur à l'école vétérinaire de Rennes, effectue une donation d'un terrain de 1500 m² à l'association. Il désignera également APF France handicap comme bénéficiaire de tous ses biens. C'est sur ce terrain qu'en 1983 furent inaugurés les locaux actuels de la délégation et de ses services. Ce bâtiment a été

conçu par un jeune architecte tétraplégique.

Vous souhaitez léguer une partie de votre patrimoine à APF France handicap et soutenir nos actions en faveur d'une société plus inclusive ?

Trois possibilités s'offrent à vous : le legs, l'assurance vie ou la donation.

Vos contacts



CLAIRE GENEVRAY ET SOPHIE JACOB

En charge de la relation testateurs
• 01 40 78 69 09
• claire.genevray@apf.asso.fr
• sophie.jacob2@apf.asso.fr

AVEC VOTRE IMPÔT, AIDEZ-LES À RETROUVER UN EMPLOI !

Gâce à vos dons, Benjamin Joly, 19 ans, est devenu le tout premier diplômé de l'École des têtes en l'air de l'Institut d'éducation motrice (IEM) APF France handicap de Liévin. Cette école forme des jeunes en situation de handicap au pilotage de drone. « *Au début, piloter un drone, c'était juste une activité de loisir proposée à l'IEM. Puis, comme nous étions quelques-uns à bien nous débrouiller, le directeur de l'IEM, et l'éducateur technique spécialisé, ont créé une école professionnelle en 2017. Leur motivation a été essentielle!* » confie Benjamin, atteint de myopathie de Duchêne. Après une formation de trois ans, le jeune homme va désormais s'installer en auto-entrepreneur pour proposer ses services.

Vous pouvez encourager ce type d'initiatives et mettre votre don au service de l'emploi des personnes en situation de handicap, à travers le réseau APF Entreprises. Si vous êtes assujetti à l'impôt sur la fortune immobilière (IFI), votre don bénéficiera des mesures fiscales encourageant la générosité et financera notre réseau d'entreprises adaptées. Il sera déductible à 75 % de votre IFI dans la limite de 50 000 euros. Ainsi un don de 3 000 euros ne vous revient en réalité qu'à 750 euros. Pour cela, vous pouvez adresser votre don à



**BENJAMIN
JOLY**

Diplômé de l'École
des têtes en l'air

“
On a toujours
la tête en l'air quand on
est pilote de drone”

APF France handicap dès maintenant et avant la date limite de déclaration de votre impôt. Soit entre le 4 et le 11 juin en fonction de votre département de résidence. Si vous n'êtes pas assujetti à l'IFI, votre don sera déductible à 66 % de son montant de votre impôt sur le revenu. Vous recevrez un reçu fiscal dans les plus brefs délais.

Un immense merci pour votre soutien essentiel à nos actions.

Votre contact



ISABELLE SEPULCHRE

Responsable Grands Donateurs
• 01 40 78 69 35
• 06 31 44 90 28
• isabelle.sepulchre@apf.asso.fr



Épargne solidaire : épargnez à nos côtés !

Le saviez-vous ? Les détenteurs d'un livret de développement durable et solidaire (LDDS) peuvent choisir d'affecter une partie des sommes qui y sont déposées sous forme de don à une entreprise de l'économie sociale et solidaire (ESS). Cinq banques ont choisi APF France handicap comme l'une des associations bénéficiaires des dons LDDS de leurs clients : Caisse d'Épargne, Banque Populaire, Société Générale, Crédit Coopératif, ING. Si vous choisissez de soutenir APF France handicap, vous bénéficierez d'une déduction fiscale de 66 % de votre don. Un grand merci à nos partenaires du secteur bancaire pour leur engagement à nos côtés.

Votre contact



CÉLINE BELLYNCK

Responsable mécénat
• 01 40 78 69 58
• 06 80 67 36 93
• celine.bellynck@apf.asso.fr



Pour en savoir plus :
projets.apf-francehandicap.org

RENCONTRE

ACCOMPAGNER LES PERSONNES DANS TOUTES LEURS DÉMARCHES AVEC MAND'APF

Ilana Olivier

Référente Mand'APF dans le Puy-de-Dôme et l'Allier

QUEL A ÉTÉ MON PARCOURS ?

Après mon diplôme de conseillère en économie sociale et familiale, je suis partie à Mayotte dans une association qui s'occupe de handicap sensoriel. J'ai ensuite travaillé dans un centre pour personnes atteintes de handicap psychique, puis dans un centre d'orientation pour demandeurs d'asile. J'ai rejoint APF France handicap en 2019, et j'ai participé à la création du service Mand'APF du Puy-de-Dôme.

CE QUE JE FAIS ?

J'accompagne, au niveau comptable et managérial, huit personnes de 25 à 60 ans qui bénéficient de 166 à 731 heures d'aide humaine par mois. Nous les guidons dans la constitution de leur dossier, la réévaluation ou le renouvellement du plan d'aide humaine et l'application de leurs droits.

CE QUE J'AIME DANS MON TRAVAIL ?

Mon travail est très diversifié, toutes les demandes sont différentes. Je pense à ce jeune de 15 ans qui, grâce au service et à l'aide d'une assistante de vie, est sur le point d'être scolarisé. Je pense aussi à cet homme qui souhaitait se réinsérer professionnellement. Nous l'avons aidé à obtenir des assistantes de vie qui l'accompagnent lors de stages-découvertes de Pôle emploi.



“
Que de gratifications
quand notre
accompagnement
porte ses fruits !

ILIANA OLIVIER